JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE







Paysages et Patrimoines Visages du Salagou

16-17 SEPTEMBRE 2022









Le mot du Président du MAS des Terres Rouges

Bruno Betz

« 2019, une table ronde sur le réchauffement climatique, 2021 un livre sur l'eau à Salasc, un film et des débats sur l'arbre avec Francis Hallé, 2022 une table ronde et une journée découverte sur la thématique « Paysages et patrimoines» en partenariat avec la communauté de communes du Lodévois et Larzac... Le MAS des Terres Rouges serait-il devenu une association à visée uniquement écologique ?

Depuis près de 20 ans, le MAS des terres Rouges œuvre pour promouvoir les initiatives individuelles et collectives de mise en valeur du territoire du Salagou, de ses paysages, de son patrimoine, de son économie afin d'en découvrir les dynamiques et le potentiel, d'en évoquer les « futurs possibles »

Le MAS des Terres Rouges, c'est une équipe solidaire, riche de compétences, bien décidée à porter débat sur les grands sujets d'actualité et de société, en lien avec cette « terre de vie » qui nous est chère. Nos paysages, nos patrimoines dont les fondements sont étroitement associés à la biodiversité des lieux et aux richesses des terroirs donnent corps à nos réflexions et nous permettent de tracer des perspectives de développement partagées par les habitants et les usagers.

La table ronde de ce vendredi 16 septembre à la Médiathèque de Lodève et la journée « découverte du patrimoine » du samedi 17 ont été pensées comme deux moments clés de témoignages et de réflexions pour ouvrir des pistes inédites d'aménagement du territoire.

Ainsi, cette année encore, Le MAS des Terres Rouges s'engage-t-il à contribuer au devenir des terres du Salagou et à permettre aux femmes et aux hommes de ce territoire de participer à une œuvre commune.

Merci à toutes et à tous, aux élus et partenaires, aux contributeurs et aux participants. La réussite de nos deux journées vous doit beaucoup. »

^{*}Les statuts du MAS : **Mouvement Associatif Solidaire**: « Étudier et promouvoir les particularités naturelles, historiques, sociales, culturelles et économiques du bassin versant du SALAGOU dans un objectif de développement harmonieux, de protection de l'environnement et de tourisme intégré, de dynamiser les potentialités locales par un fort sentiment identitaire en vue de faciliter la réalisation de projets individuels et/ou collectifs. »

Propos introductifs

Christian Guiraud, sociologue

Pourquoi relier deux concepts — paysages et patrimoines — en un seul titre pour célébrer les « journées européennes du patrimoine » en Lodévois-Larzac ? Une table ronde, une balade-découverte du patrimoine et des paysages centrés sur le site du Salagou disent-elles suffisamment pour éclairer cette relation, fournir arguments pour une démonstration? De nombreux facteurs nous incitent à considérer leur union comme une construction solide, « durable », explicative de notre facon d'être au monde et d'élaborer nos cadres de vie. Le paysage n'est-il pas ressource, « bien commun », composante dynamique de nos patrimoines que l'on scelle trop souvent aux héritages ? Au-delà de l'unicité, nous tenions aussi à ouvrir la parenthèse de l'alternative, de l'opposition du sens voire de la négation, le paysage, sans cesse soumis à transformation, ne pouvant intégrer la logique patrimoniale qui reposerait sur la conservation tout au long des processus de transmission. Le patrimoine induit un rapport au stable, à l'immobile, au permanent à protéger en l'état. Au contraire, le paysage est vivant, sa dynamique d'évolution porte sur les valeurs sensibles ou affectives, symboliques et esthétiques que nous lui attribuons selon l'époque, selon nos références sociales et économiques. Car il contribue au sentiment d'appartenance à une identité territoriale et son appréhension constitue, semble-t-il, une dimension centrale entre la société et son milieu de vie.

«Le paysage ne se résume plus à des sites, à des paysages remarquables, emblématiques, mais investit l'environnement quotidien, les paysages ordinaires (...). Il est toujours à la fois matériel et symbolique... » ¹. On a pu ainsi évoquer et comprendre la dimension propre, la richesse de sens, des paysages « vernaculaires »

Le dictionnaire de la langue française (Larousse) le définit en tant qu'étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle : paysage forestier, agricole, urbain, industriel...

Mais la dynamique du langage et de ses usages implique d'aller au-delà de cette définition. Nos rencontres avec ceux qui vivent quotidiennement « leur paysage commun », au-delà de la forme des perceptions personnelles, témoignent d'un partage constructeur d'une intégration sociale. Ainsi, par cette fonction, le paysage participe de l'action publique. Il est éminemment « œuvre politique » au sens noble du terme, « une perspective nouvelle » pour Jean-Marc Besse², jusqu'à en faire une construction centrale pour toute stratégie d'aménagement du territoire.

.

¹ Anne Sgard, 2010.

² Jean-Marc Besse, Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson. ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines, 2003, 6, pp.9_27. halshs-00113275

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions dynamiques. » (Convention Européenne du paysage, 2000).

Un patrimoine à construire ?

« La patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, une espèce ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel, culturel ou religieux digne de conservation et de restauration. »³



Cette définition montre que l'homme se donne le droit parce qu'il est le seul à le pouvoir - de décider de ce qui être peut préservé/conservé en fonction de la « dignité » de l'objet, préciser sans au bénéfice de qui, ni de quoi? Comment la mettre en question? Ιe terme de patrimoine

« naturel » signifie-t-il l'absence de prise en compte d'un processus propre aux équilibres de la Nature ?

Le thème de ces Journées Européennes du Patrimoine est celui du « patrimoine durable », qui constitue le point d'ancrage de notre réflexion. Que doit-on, ou peut-on, transmettre « d'essentiel » aux générations futures dans un contexte de changement climatique, de crise écologique ? Comment préserver la biodiversité et en assurer la transmission ?

« L'analyse des logiques passées de mutations, d'abandon ou de développement est-elle suffisante pour se projeter vers demain : quels outils sont nécessaires aux aménageurs et aux décideurs pour imaginer nos futurs besoins et leurs impacts sur notre cadre de vie ? ».⁴

⁴ https://patrimoine.bretagne.bzh/decouvrir/les-paysages-objets-detude-objets-patrimoniaux/

³ https://www.encyclopedie.fr/definition/Patrimonialisation

La dimension de la « durabilité » demande à être mieux précisée, car le paysage, au-delà de son aspect sensible, est aussi physique et matériel. L'évolution des paysages au cours du temps, permet de constater leur labilité sous l'effet des événements naturels et de ses usages par l'Homme.



Quels seraient donc les éléments essentiels à conserver et/ou à restaurer, à protéger et à valoriser ? Le contexte local du Salagou dans toutes ses dimensions paysagères - vernaculaires et politiques - permet, nous semble-t-il, de poser les bases d'un échange constructif autour du concept de paysage comme « outil de connaissance et de dialogue »⁵.

Bibliographie:

Sgard Anne, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun »,2010.

(https://journals.openedition.org/développementdurable/8565;DOI:10.4000/developpementdurable.8565).

Revue *Etudes Héraultaises*, Dossier Paysages, Montpellier, n° 57, 2021.

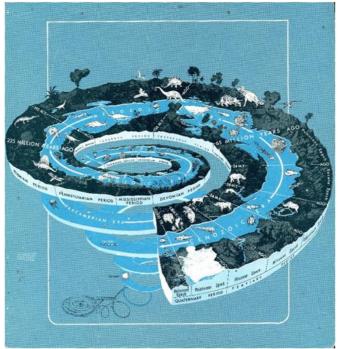
_

⁵ DREAL et CAUE d'Occitanie, Collection Les Paysages d'Occitanie, Les Paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique, Avril 2021.

Le paysage naturaliste et géographique

Jean François Dumont, géologue

La perception du paysage est bien sur individuelle, et se produit dès que l'on sort de chez soi. La suite dépend de ce que l'on va faire dehors, et comment. Si on se déplace sans filtre technique tel que voiture, train, ou dans une zone totalement urbaine, on est tout de suite confronté avec le milieu naturel. On se rend compte alors que l'on circule sur l'interface entre la terre plus ou moins stable –relief, roches...- et l'atmosphère, avec un climat changeant et parfois menaçant. Le contact entre les deux est marqué, parfois d'une manière exagérée qui masque le reste, par des éléments extrêmement fragiles et éphémères tels que la végétation ou des constructions vite datées et ruinées. Ce paysage n'est qu'un instantané que l'on voudrait pérenniser plutôt que de voir l'évolution du film, cette suite de paysages que révèle la spirale de l'évolution géologique. C'est à ce dépassement que je vous invite, voir le paysage avec ses formes, ses bruits et ses couleurs et déceler qu'il a été, voir ce qu'il est, et imaginer ce qu'il deviendra peut-être après nous.



https://emf.fr/wp-content/uploads/2012/07/300px-Geological time spiral.png

Les paysages, révélateurs d'un déséquilibre historique entre espèce humaine, économie industrielle et écologie : un point de vue écologiste

Georges Bazanté, philosophe

Les configurations paysagères d'un lointain passé ont dépendu grandement de l'alternance des glaciations dont la durée de cycle est de l'ordre de 100.000 ans.

Plus récemment, pendant l'holocène, la présence de l'homme s'est progressivement faite sentir. D'un point de vue écologique, on peut distinguer 3 périodes.

La première période est celle de la préhistoire, où la population mondiale a atteint à sa fin 100 millions d'individus. Elle se termine à la fin du néolithique.

La deuxième période, historique, commence avec l'écriture, les âges de fer et de bronze (env. -7000 avant JC). C'est le début de l'extractivisme. Là où il y a des hommes, les configurations paysagères se modifient, sans que ne soit perçu le moindre inconvénient à des impacts environnementaux grandissants. Comme l'extraction de sous-sols se limite à des matériaux et non à des énergies fossiles, l'économie humaine et les populations restent en équilibre dynamique avec leurs environnements. L'énergie nécessaire à l'activité provient de la déforestation, laquelle, dans bien des cas, a servi de limite à l'action humaine (ex : absence de bois pour la construction de bateaux). A la fin de cette période, au début du 18^e siècle, la population mondiale atteint 1 milliard d'individus.

La troisième période, l'actuelle, a commencé avec l'extraction d'énergies fossiles, d'abord de charbon, puis de pétrole et enfin de gaz, lesquelles s'ajoutent les unes aux autres. Elle a permis avec la chimie des fertilisants l'explosion démographique contemporaine et avec la disposition d'énergie bon marché et abondante le développement économique que l'on connaît. Les configurations paysagères locales

changent d'année en année, impactées par la croissance volumique du secteur matériel, à laquelle s'ajoutent les effets globaux du réchauffement climatique.

L'histoire humaine est désormais liée aux effets biogéophysiques et matériels de ces actions, aux réserves énergétiques fossiles accessibles et aux limites de faisabilité de développement d'énergies renouvelables. Le matérialisme historique, en tant que processus, n'a jamais été aussi prégnant et déterminant de notre avenir. Déni, révolte, indignation doivent faire place à la compréhension de la structure du syndrome écologique. SOUVENEZ-VOUS!
LA SEULE CHOSE QUE NOUS
AYONS À CRAINDRE, C'EST
QUE LE CIEL NOUS TOMBE
SUR LA TÊTE!

Alors la bonne utilisation des lois physiques pourrait conduire à des politiques judicieuses, acceptables par les populations et durables historiquement.

Paysages et aménagement du territoire

Jean Paul Volle, Géographe, Professeur émérite de l'Université Paul Valéry Membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

LE SENS DES MOTS

Paysage

Mettre en relation la notion de paysage et les politiques d'aménagement du territoire n'est pas sans conséquences. « La pensée paysagère » définie par Augustin Berque⁶ comme un art de vivre, « sensible et agissant », heurte en son profond les procédures et les grandes orientations de l'aménagement du territoire. Le paysage est devenu un objet de consommation cerné par des éléments de langage relevant des techniques de communication, loin de la conception qui en fait un territoire à construire au cœur de l'invention d'un « futur à vivre »⁷. Au carrefour des sciences humaines et sociales, de l'imaginaire et du vécu, le paysage est un révélateur du territoire, une interface entre l'individu, la société et l'environnement. Œuvre, il est héritage et représentations issues de nos facons d'être, né du regard plus que du milieu. Quatre pôles en structurent la connaissance, liés deux à deux, Individu et Société, Nature et Culture. « Remarquables », les paysages font l'objet d'attention. « Ordinaires », ils semblent abandonnés à leur sort. Pour autant ces derniers ne sont-ils pas aussi témoins d'une dimension culturelle et d'une appropriation collective, au point d'intégrer les logiques d'aménagement ? Le philosophe Alain Roger⁸ centre son regard sur la construction sociale subjective du paysage dont la logique serait essentiellement esthétique : il est « perception esthétique et unitaire d'une portion de pays ». Seul l'art peut en révéler la valeur profonde, la beauté et il dénomme alors « artialisation » ce processus de médiation qui modifie le réel et/ou notre perception de la réalité. « Tout paysage devient alors produit de l'art », car l'art permet de percevoir autrement. Acquis culturel, c'est par le modèle, connu, validé, approprié, que nous ressentons le paysage, sa composition, son rythme, son harmonie. C'est aussi cette figure « actante » qui peut servir de principe directeur à l a pensée aménagiste.

⁶ Berque Augustin, *La pensée paysagère*, éd. Eoliennes, 2016,125p

⁷ Luginbülh Yves, « Occupation du sol et paysages » , Revue *Futuribles, Etude rétrospective et prospective des évolutions de la société française* (1950-2030), 2003.

⁸ Roger Alain, *Court traité du paysage*, Gallimard, éd. 1997/2004, 216 p. Et Roger Alain (Dir.) *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Champ Vallon, Seyssel, 1995, 464 p.

Aménagement du territoire

On met sous cette étiquette l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre pour qualifier l'évolution des territoires. (Etat, Régions, Départements, communautés, Communes). Mais aménager contient aussi, par sa racine toponymique, le principe de »maison » ce qui renvoie au concept d'habiter donc à l'idée même de territoire comme espace de vie. La dernière décennie du XXème siècle a été marquée par l'affirmation de la réflexion aménagiste centrée sur le paysage. La loi Paysage de 1993 qui accorde un statut officiel au paysage, repose sur la nécessité d'en définir, par directives concertées, la protection et la mise en valeur (article 1er) afin de « préserver les qualités paysagères ». La Convention européenne du paysage (Florence 2000), ratifiée par la France en 2005, en précise la définition et les attendus politiques : « Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains.... Chaque paysage est composé d'éléments et de structures conjuguant des formes du territoire, des systèmes de perceptions sociales et des dynamiques, naturelles, sociales et économiques qui évoluent en permanence.... (Elle) introduit un concept qualitatif de protection, de gestion et d'aménagement de l'ensemble du territoire et non seulement les paysages exceptionnels » (Source, Site internet Conseil de l'Europe). La LOADDT ou loi Voynet (Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) consacre l'idée de développement durable comme priorité de l'aménagement du territoire qui doit procéder de schémas (de services collectifs, d'aménagement...). Le paysage n'y est pas posé comme entrée majeure de l'aménagement du territoire, ni comme finalité de l'action publique. Progressivement les recherches sur le paysage ne seront plus soutenues (fin des financements en 2015) au profit de celles sur les écosystèmes, les risques, le dérèglement climatique et la transition. Jusqu'à penser que l'idée de paysage comme territoire construit et à construire serait devenue secondaire.

Développement durable

Adopté au Sommet de la terre, (Rio, 1992) le concept de développement durable date du rapport Brundtland (1987, *Our commun future*). Il se définit ainsi : c'est un « mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le social, l'économique, l'environnemental en sont les trois piliers, leurs croisements réciproques permettant de le définir selon une structure d'équilibre.

Le paysage n'est pas, ici non plus, un élément central et déterminant de la problématique qui interroge l'aménagement du territoire. L'économie (croissance), l'environnement (protection) et le social (développement) conditionnent le développement durable au travers de trois notions, l'équitable, le viable et le vivable, qui en définissent le niveau de référence et déterminent les actions à conduire en termes de

qualité de vie. Concept englobant, défini dans le programme de géographie du lycée comme « une autre façon de lire le monde, de le penser et de le gérer » le développement durable perd de sa crédibilité en se diluant dans les discours dominants. Les approches au niveau local manquent régulièrement de support et les références globales nuisent souvent à l'efficacité des démonstrations. Pourquoi le paysage ne seraitil pas une entrée pour toute action locale centrée sur la durabilité et projetée sur les territoires de vie ? N'est-il pas ce « bien commun », cette « médiation » entre l'homme et son environnement, un « outil intégrateur » dont la dimension sensible facilite l'appréhension des enjeux de territoire et de société ⁹ ?

PAYSAGE / PROJET

Le regard saisit la complexité des paysages. Tout autant que la matérialité des composants de l'objet paysage, l'observateur contribue à la qualification d'un paysage sujet qui rayonne par les valeurs qu'on lui attribue et la symbolique qu'on lui affecte. Sa réalité est donc multiple, sujette à interprétation, à envie et désir, soumise au changement. A regarder le paysage, on ne peut s'extraire d'une approche poétique ainsi que l'évoque Élisée Reclus abordant le sentiment de nature 10 : « là où toute poésie a disparu du paysage, les imaginations s'éteignent, les esprits s'appauvrissent, la routine et la servilité s'emparent des âmes et les disposent à la torpeur et à la mort. »

Entre objet et sujet, comment attribuer au paysage un statut de « projet ». Deux dimensions sont à prendre en considération : celle qui se structure autour des territoires vécus, les paysages qui s'y rapportent étant définis »vernaculaires », celle qui relève de l'intervention du « politique », le paysage étant alors considéré comme un « recours »pour l'aménagement du territoire à différentes échelles¹¹. Le paysage politique illustre des stratégies de pouvoir et de reconnaissance « pour marquer l'histoire future ». Le paysage vernaculaire ou *local* reflète davantage la viscosité culturelle du groupe social, celle de « l'habiter » et un rapport étroit, que l'on souhaite harmonieux, avec la nature.

« C'est plutôt un paysage de la continuité temporelle. On est là dans l'univers de la coutume, plutôt que du plan » (J.M. Besse, ouvrage cité). L'un est identitaire par les

⁹ Bartement Daniel et Volle Jean Paul, « Hérault de paysages en paysages » Etudes Héraultaises, N°57, 2021

¹⁰ Reclus Élisée, « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », La Revue des deux Mondes, n° 63, mai 1866.

¹¹ Besse Jean Marc, « Le paysage entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », Hal, Archives ouvertes, 2006

modes de vie, les usages du milieu, l'autre se veut identitaire par la puissance des images et la reconnaissance imposée.

Pour conclure

Marylise Cottet¹², géographe, chargée de recherche au CNRS, souligne l'intérêt scientifique du concept de paysage tant au travers des approches naturalistes que culturalistes, le paysage jouant dans tous les cas le rôle d'interface entre l'homme, la société et l'environnement. Elle classe le vocable dans « les mots de la géographie qui ont à la fois un sens dans le langage courant et des usages très spécifiques par celles et ceux qui ont vocation à en être les spécialistes », polysémie dont elle reconnaît la richesse. Quant au projet de paysage, un « processus collectif » de conception et de construction pour rendre le paysage intelligible, il devrait être la porte d'entrée et le déterminant de tout projet d'aménagement du territoire. Dans le contexte actuel d'enjeux patrimoniaux et environnementaux, retenons cette phrase de conclusion de l'article d'Etudes Héraultaises (ouvrage cité), « Hérité, créé, de nature ou urbain, le paysage ne peut que s'imposer dans les discours et les procédures d'aménagement du territoire comme enjeu démocratique, offrant également, par une vision prospective, sa capacité à inventer un futur à vivre ».

Compléments bibliographiques

Bertrand Georges, « Le paysage entre la nature et la société », dans Roger A. (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994).* Champ Vallon, Seyssel, 1995, p. 88-108

Brossard Thierry et Wieber Jean-Claude (dir.), *Paysage et information géographique*. Lavoisier, Hermès Sciences, 2008, 414 p.

Cauquelin Anne, *L'invention du paysage*, éd. Plon, 1989, 4^e édition, 166 p Devisme Laurent, Lecture de *La pensée paysagère*, Augustin Berque, Lieux communs 11, 2008, p. 230-232

Donadieu Pierre, « Le paysage, un paradigme de médiation entre l'espace et la société ? », Économie rurale, vol. 297-298, 2007, p. 5-9

Le Dantec Jean-Pierre. (dir.), *Jardins et paysages : textes critiques de l'Antiquité à nos jours.* Éditions de la Villette, 2003, 635 p.

Magnaghi Alberto, Le projet local, éd. Mardaga Pierre, 2003, 123 p.

Et *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Èterotopia- France, 2014, 176 p.

Masboungi Ariella, *Penser la ville par le paysage*. Éditions de la Villette, 2002, 96 p.Poli Daniela, *Formes et figures du projet local. La patrimonialisation contemporaine du territoire*, Èterotopia-France, 2018, 144 p.

¹² Cottet Marylise, « Notion en débat : Paysage », *Géoconfluences*, octobre 2019, URL http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage

Un GEOPARC « UNESCO » dans L'Hérault?

Lancé par l'association « Demain la Terre » il y a quelques années, ce projet aujourd'hui porté par le département de L'Hérault continue à progresser et pourrait devenir réalité assez rapidement. Il peut s'appuyer sur une géologie remarquable et diversifiée qui est le socle des paysages de l'Hérault. D'autre part, le patrimoine géologique exceptionnel se caractérise par :

- Vestiges de 600 millions d'années d'histoire géologique en continu
- Une diversité de roches et de processus géologiques représentés
- Des affleurements nombreux et de qualité exceptionnelle
- La plus grande surface de pélites en affleurement d'Europe
- Des sites d'intérêt international

Les objectifs d'un géoparc :

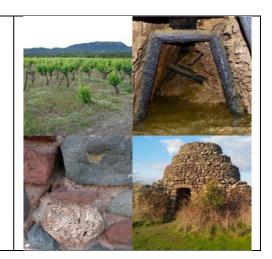
- Valoriser le patrimoine
- Connaître et préserver les géosites
- Soutenir la recherche en géoscience
- Eduquer, développer la médiation
- Favoriser le Géotourisme
- Créer une dynamique de développement local et durable
- Sensibiliser sur les enjeux futurs liés aux géosciences (risques, changements climatiques, utilisation durable des ressources...)
- Participer à une mise en réseau internationale en coopérant avec les Géoparc mondiaux UNESCO

Célébrer les liens qui unissent l'Homme et la pierre

Des liens avec tous les patrimoines du territoire

- Patrimoine bâti vernaculaire
- Patrimoine naturel
- Histoire industrielle
- Archéologie
- Vin et terroirs
- Savoir-faire

- ...



Les paysages sont les plus beaux monuments historiques

Philippe Martin

(Ils sont vivants, fragiles et presque tous menacés par l'oubli et la nature)



Ecrin géologique remarquable pour des monuments ruraux modestes et des cultures méditerranéennes variées entre Rabieux et Saint-Jean-de-la-Blaquière.

Voici bientôt vingt années (juillet 1992), le bulletin du G.R.E.C. proposait un article intitulé: « Centre de l'Hérault: Vers un avenir paysager? ». Quelques chapitres courts y retracaient l'histoire de la construction de nos paysages familiers, celle de leur abandon progressif, et posaient la question d'une gestion moderne du territoire rural au service d'un retour à une prospérité locale en la matière. Depuis, les notions d'identité historique, de patrimoine au sens large, de paysages pittoresques, de développement durable aux plans culturel, économique, social et touristique ont bien évolué sans toutefois qu'une réelle valorisation des paysages n'ait été prise en considération, réfléchie, mise en œuvre. Ce constat d'une révolution de nos plus belles perspectives, mais dans le sens de leur banalisation constante au fil des ans, incite à expliciter les histoires humaine et naturelle, leur rendre leur sens patrimonial, car la science a bien des éléments nouveaux à nous proposer. Comme souvent, il se passe « un temps infini » entre les découvertes et le travail de vulgarisation en direction du grand public, des gestionnaires du territoire. Aussi serait-il formidable, à la fin de la lecture de cet article, qu'aucun d'entre-vous n'ait pu interpréter son titre comme une boutade, voire pire une provocation envers les amoureux du patrimoine historique, au sens où on l'entend depuis plus d'un siècle! Tout paysage est le fruit d'une construction humaine

Cette affirmation prend une valeur particulière, car l'intégralité de l'espace rural méditerranéen ou caussenard a été administré, modelé au cours des siècles par le travail incessant de centaines de générations de polyculteurs et d'éleveurs. Il serait impossible à quiconque de comprendre les composantes et les fonctionnements des paysages sans connaître la vie de ces paysans. Une des premières conséquences de cette pression humaine constante sur la nature primitive et radicalement différente (antérieure à

l'époque néolithique il y a 8000 ans), consiste à ressentir ici ou là (Larzac, Salagou, Mourèze...), une impression de « nature sauvage » totalement infondée! Ce paradoxe doit être à l'origine d'une perception erronée et moderne de l'environnement, issue d'un rejet-détestation plus ou moins conscient du monde agricole, passé de 90% de la population au 19^{ème} siècle à moins de 2% aujourd'hui. Depuis plus d'un siècle, les lieux communs péjoratifs tels que « paysages désolés », « milieux dégradés par l'action humaine », « érosion ultime et catastrophique », ont été assénés sans relâche par les administrations, la communauté scientifique et la population, et sont encore bien ancrés dans l'imaginaire collectif...

Un patrimoine naturel au sens propre du terme

En quoi les évènements géologiques, parfois anciens de plusieurs centaines de millions d'années, auraient-ils un quelconque rapport avec ce que nous ont légué nos ancêtres ? A première vue aucun. Pourtant, le fait de détruire les forêts, de réduire les sols profonds du Paléolithique à leur plus simple expression, de provoquer partout dans la région de vastes figures d'érosion considérées comme des calamités agricoles, a demandé une quantité de travail très supérieure à la seule édification du patrimoine bâti. Révéler aux yeux des hommes ces affleurements rocheux extraordinaires par un travail considérable relève d'une transmission, d'un héritage dont il faut bien avouer que le département de l'Hérault, qui regorge de richesses géologiques, de paysages érodés pittoresques, peut enfin les présenter au monde entier comme autant de trésors patrimoniaux. Ainsi, et très récemment, l'érosion nuisible est-elle devenue l'ambassadrice principale de notre patrimoine, sans laquelle le plateau du Larzac, le cirque de Navacelles, la vallée du Salagou, le cirque de Mourèze... ne seraient que des étendues homogènes recouvertes intégralement de verdure quelconque. Une fois laissé de manière durable à la lumière, le monde minéral génère de nouveaux sols, devenant des milieux de vie originaux, pouvant accueillir les dizaines de milliers d'espèces de plantes et d'animaux provenus d'Afrique du Nord, d'Espagne, d'Italie... De la sorte, la quasi-totalité des fleurons de notre biodiversité locale (Olivier, Romarin, Couleuvre de Montpellier, Scorpion du Languedoc...) doit également tout au travail initial des paysans! Des recherches génétiques de l'1.N.R.A. ont montré récemment que des variétés rustiques d'oliviers des environs de Clermont-l'Hérault provenaient du nord du Maroc il y a environ 8000 ans. On pourra bientôt analyser la provenance de la plupart des espèces qui ont migré du Sud vers le Nord (ici) au cours des millénaires grâce à l'ouverture progressive des paysages.

Paysages menacés et idées reçues

Déjà, au cours des années quatre-vingts, des historiens et chercheurs, dont Gaston Combarnous, Pierre A. Clément... commençaient à se désoler du fait que la broussaille recouvrait rapidement les lieux de leurs recherches dans bien des domaines. Trente ans plus tard, le recul des espaces ouverts, refuges de toutes les traces de l'histoire, n'a fait que s'amplifier, empêchant archéologues, historiens, ethnologues, géologues et biologistes d'accéder aux objets de leurs travaux, d'apercevoir les indices précieux qui leur permettent de parfaire la connaissance du territoire. A l'obstruction mécanique générée par l'afflux de la végétation spontanée ou plantée s'ajoute le phénomène crucial de la perte de lumière. En effet, si la chaleur ne doit pas être considérée comme une spécificité méditerranéenne au même titre que la sécheresse estivale ou la douceur

hivernale, on oublie souvent qu'une grande quantité de lumière disponible à même le sol constitue un facteur tout aussi déterminant pour la biodiversité (les plantes se nourrissent de lumière...), idem pour les riches pelouses des causses. Les géographes nous disent que la limite théorique du climat méditerranéen n'est pas matérialisée par celle de la culture de l'Olivier, mais se situe au large des côtes du Golfe du Lion! Ici encore, c'est bien l'activité humaine qui a permis l'apparition d'une nature méditerranéenne septentrionale en lieu et place d'une nature « européenne » initiale. Le défi des années à venir consiste à choisir, de manière subjective, quel environnement voudrons-nous transmettre aux générations futures une fois connues les données objectives offerte par la science: Un environnement original, propre à treize départements du Midi de la France et transmis par l'histoire devenue locale, ou un environnement banal où l'ombre domine, fruit de la paresse des hommes et de l'ignorance de l'histoire? Pour qui observe cette dynamique végétale depuis des décennies, c'est un crève cœur que de constater l'étiolement des oliviers puis leur disparition sous les jeunes forêts de chênes ou de pins, celle aussi des terrasses de pierre sèche et de toute forme de patrimoine rural modeste, en plus de la perte des perspectives profondes que n'offrent plus les sommets des collines. Il n'est plus rare de découvrir au sein de ces futurs « non-paysages » une vigne, une oliveraie minuscules, comme noyées dans des océans végétaux, comme des confettis d'histoire en voie de perdition...

Pour une gestion paysagère d'avenir respectueuse de l'histoire

Bien conscients que la protection du Scorpion du Languedoc ou de telle petite fleur rare ne peut inverser radicalement le cours des choses ni l'opinion publique, et que les déplorations et lamentations qui précèdent n'ont pas pour objet de passionner les foules et leurs dirigeants, les chercheurs et amoureux du « vrai paysage » doivent donc organiser l'avenir paysager local d'une manière autrement persuasive. Certes, l'éducation pour tous à l'histoire et à l'environnement, les diagnostics et expertises scientifiques, sont les outils incontournables de la connaissance et de la gestion originale du territoire. Mais au-delà, la mise en œuvre du génie agricole, du génie végétal, du génie écologique, seuls à même de recréer des paysages chargés de sens, doit s'appuyer sur des arguments forts où le développement culturel, économique et social trouve toute sa place aux yeux des administrateurs. Les codes légaux étant issus, à quelques ajustements prêts, des époques royales ou napoléoniennes, il devient urgent, pour « inventer l'avenir », de convaincre autant que d'éduquer en matière d'évolution réglementaire au service de l'intérêt général. Il y a une dizaine d'années, les pelouses sommitales patrimoniales du mont Lozère, désertées par les centaines de milliers de brebis qui les parcouraient au 19^{ème} siècle, ont été débarrassées des pins qui les menaçaient de disparition biologique et touristique de façon concertée (P.N.C., Europe, scientifiques, O.N.F., éleveurs...) et non agricole (coupe et brûlage des pins nuisibles). Plus près de chez nous, la municipalité de Mourèze, la Communauté de Communes du Clermontais, conscientes du danger occasionné par les pins à l'intégrité géologique, biologique et touristique du prestigieux cirque dolomitique, ont devancé les pouvoirs publics après les avoir alerté, en dégageant les arbres et la broussaille responsables d'une véritable perte patrimoniale, à la grande satisfaction de tous en fin de comptes! Il

s'agirait donc, au moyen de petites actions à faire connaître au plan régional, puisque cela semble possible, de porter secours à la plupart des paysages centre héraultais menacés par la végétation de fermetures, minérale, biologique, historique, culturelle, touristique, économique.

Les moyens de la gestion du paysage

Toute forme d'exploitation agricole (respectueuse de l'environnement) reste bien sûr, malgré une conjoncture toujours globalement défavorable, le plus traditionnel et le plus efficace outil de préservation du cadre rural. Les équidés (chevaux, ânes) des particuliers assurent un débroussaillage de qualité et résistent aux attaques des chiens errants. L'élevage des ovins, des caprins et des bovins, accompagné des campagnes de brûlages contrôlés, demeure une activité fondamentale, demande une attention de tous les instants, un grand courage professionnel, et n'échappe pas à un contexte économique difficile. Dans les villages, les anciens exploitants peinent à trouver une relève et de nombreuses pelouses retournent à la friche. Depuis une vingtaine d'années, les experts qui proposent des « Il n'y a qu'à mettre un troupeau! » dans leurs rapports, n'imaginent peut-être pas toujours la pénibilité occasionnée par la mise en place d'un tel conseil, ni le nombre considérable de coteaux, de plateaux et de collines à gérer. Le travail mécanique de l'entretien des bords de routes, effectué par les forestiers-sapeurs départementaux préserve de longues bandes herbacées de l'ombre et la biodiversité. Mais la réouverture de l'essentiel des exploitations abandonnées par des moyens mécaniques coûterait une fortune. Or nous savons depuis bientôt quarante ans, grâce aux travaux du professeur Louis Trabaud (C.N.R.S. Montpellier), spécialiste des végétations, puis ceux de Roger Prodon (E.P.H.E. Montpellier) pour la faune, que la biodiversité considérable de notre région lumineuse est redynamisée à la suite du passage du feu. Nous avons la chance de réapprendre les techniques du feu (plus vieil outil de l'humanité, craint et oublié aujourd'hui) grâce notamment au technicien Marc Clopez (D.D.A.F. Hérault) qui accompagne en toute sécurité les projets des bergers, des collectivités, des propriétaires... Cette science bien connue des anciens qui déplorent son abandon, mais étouffée par des décennies de psychose collective concernant les incendies, devrait pourtant, et au meilleur coût, assurer au moins le sauvetage de nos plus beaux paysages menacés.

Qu'un écologue pense que la nature laissée à elle-même, associée aux plantations « mondialisées » et à leurs débordements, soit le pire ennemi des paysages patrimoniaux, n'est pas le dernier paradoxe que vous réserve l'étude des fonctionnements historiques et écologiques de notre encore splendide Cœur d'Hérault!

A lire : « Le feu dans la nature, mythes et réalité » Collectif de scientifiques dirigé par Benoît Garrone, aux éditions Les Ecologistes de l'Euzière -2004-

Extrait d'un texte paru dans le bulletin du GREC en juillet 2010.

Les regards des artistes : Le paysage artistique.

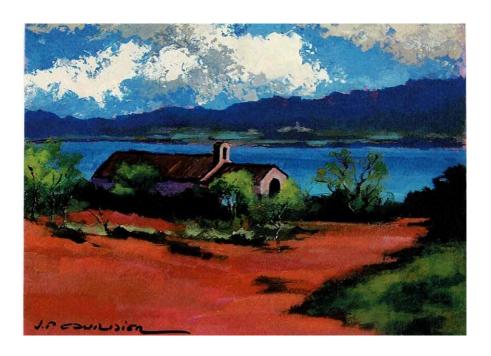
A plusieurs reprises au cours de ces journées « Paysages et Patrimoines », Jean Pierre Courdier, artiste Octonnais, intervient pour évoquer le regard des artistes sur les paysages et les patrimoines, sur la place de l'art, la perception et l'interprétation qu'ils font des paysages.

Pour lui, qu'il s'agisse de peintres ou de photographes, de poètes ou d'écrivains voire même de musiciens, et quelle que soit l'époque, tous confirment « que le paysage, un élément majeur de nos cadres de vie, est vivant, en constance évolution, résultat d'une longue histoire en mouvement entre l'homme et la nature ».

Dans son texte (nous devrions dire plutôt , son éloge de l'art et les paysages, disponible sur le site du Mas des Terres Rouges), il illustre son propos par de nombreuses références d'artistes et insiste sur les émotions que chaque œuvre procure.

Même dans sa description de N.D.des Clans, «la sérénité d'un lieu sacré », il ne peut s'empêcher de porter un regard d'artiste, teinté de spiritualité :

« Cet ensemble offre aux promeneurs, toutes les caractéristiques d'un paysage coloré très harmonieux, ouvrant à l'esprit, une pensée rêveuse, imaginative et infinie. Ce lieu de prières, de solitude et de méditation a conservé au fil du temps, toute la charge du passé et peut procurer, simplement par le regard, un grand bien spirituel ».



Les paysages lumineux... et sonores

Sur le site du MAS des Terres Rouges, dans le dossier « Paysages et Patrimoines : visages du Salagou », deux documents d'information de l'ANPCEN une des « Associations Nationales pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes », crée le 20 mars 1999, pour réfléchir aux effets de la pollution lumineuse.

- o 5 conseils pour préserver la nuit ?
- Qu'est ce que la pollution lumineuse ?

« Un phénomène récent et croissant d'altération du paysage nocturne par émissions de lumières artificielles dans l'environnement et plus précisément, les impacts négatifs de cette lumière sur la faune, la flore, les écosystèmes ou la santé humaine.

Dans le contexte de ces journées où sont abordés « les sens et les émotions des Paysages », le sujet mériterait bien des développements et des propositions d'action.

Pour l'instant, force est de constater tous les efforts déjà réalisés depuis peu par les collectivités, pour préserver la nuit, retrouver les cieux étoilés si beaux dans nos paysages du grand site SALAGOU-MOUREZE.

Sur le même site et dans le même dossier, une note de lecture sur les paysages sonores.

Celle-ci renvoie sur les ouvrages de Raymond Murray Schaeffer « Le monde sonore, le monde comme musique », qui, dès 1977 a donné des définitions et théorisé sur la notion « d'écologie sonore », et recherché les relations de l'homme avec la nature et son environnement acoustique .

D'autres chercheurs, dont des audionaturalistes, posent de leur coté, la question des nuisances sonores en terme de santé publique et de perturbateurs de la biodiversité.

Aujourd'hui, nous ne faisons qu'effleurer le sujet, nous profiterons quand même, du silence avec la fermeture provisoire de la piste!

Mais ici, sur cette « Face Nord » du Salagou, autour de N.D. de Clans, quels pourraient être nos suggestions ?

Y créer une zone, un « spot » pour expérimenter des diminutions des nuisances sonores et lumineuses pour y observer l'impact sur la nature, la biodiversité, mais

aussi sur l'image du Grand Site et la qualité de vie ? Le débat est ouvert.



Une halte à Notre Dame des Clans : le paysage religieux

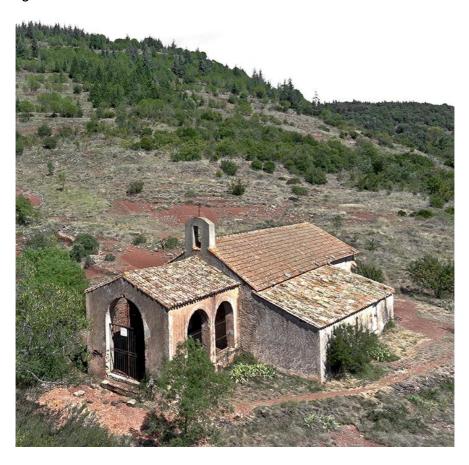
Cette chapelle est une des nombreuses disséminées dans les paysages de la vallée du Salagou.

Elle constitue une sorte de « phare » qui veille sur le lac, les touristes, les curieux, les amoureux dit-on aussi. Ils en font un lieu de pèlerinage (de Passéjade) ou de balade en famille.

Chapelle rattachée à la paroisse de Liausson, en fait « un sanctuaire pauvre et dénué de tout, cher aux catholiques de toute la contrée »

Claudine Zemmour, historienne, nous parle de ce bel endroit emblématique, son histoire, ses légendes, ses reliques.

Ne faut-il pas redonner vie à ce **«Paysage-Patrimoine, un véritable visage du Salagou » ?**



Programme des Journées du patrimoine

Vendredi 16 septembre

Médiathèque de Lodève- 18h-19h45

Table ronde: Paysages et patrimoines - visages du Salagou

Accueil et animation par Bruno Betz, Président du MAS des Terres Rouges Introduction par Christian Guiraud, sociologue : Paysages et Patrimoines

Partie 1 : Géologie et paysages, le temps long de la nature

Le paysage naît de configuration géologique : « Nos paysages sont vivants, ils changent ; c'est notre patrimoine : pouvons nous les conserver ? ». « Est ce un patrimoine ou une représentation ? ».

Le paysage naturaliste et géographique par Jean François Dumont géologue Discussion avec le public.

Partie 2: L'homme et les paysages, le temps court des civilisations

Une conception esthétique et culturaliste de la notion de paysage ; un usage social des paysages ?

Le paysage est devenu le révélateur d'un déséquilibre entre trois pôles : Économiesociété-environnement par Georges Bazanté.

Discussion avec le public.

Partie 3 : Paysages et aménagement du territoire, le temps des projets.

Structurer les approches paysagères autour de négociations et débats entre acteurs, aux échelles de gestion des projets de territoires.

Les problématiques de l'aménagement du territoire par Jean Paul Volle. Le paysage, outil intégrateur d'une somme de préoccupations sectorielles autour de : nature/culture/individu/environnement.

Le projet de Géoparc peut-il aider à décrire, sauvegarder nos paysages et à créer un projet de territoire? Sens et actualité du projet par Shona Gravat Hodan, Conseil Départemental de l'Hérault

Discussion avec le public

Autres intervenants: Philippe Martin, écologue - Bernard Goujon, Maire du Puech et vice Président du syndicat mixte de gestion du Salagou - Jean Pierre Courdier, peintre, ... Conclusions par Jean Marc Sauvier vice président de la CCL&L.

Samedi 17 septembre

14h30 à 17h30

Baie des Vailhés (parking)

Balade: Paysages et Patrimoines

Les sens des paysages : quelles émotions pour demain ?

14h15 : Accueil au parking du camping de la baie des Vailhés.

14h30 : Introduction par le Président du MAS des Terres Rouges.

Départ de la balade par le bord du lac avec haltes et commentaires.

Thèmes évoqués :

<u>Faune-Flore-Biodiversité</u> par Philippe Martin.

<u>Lectures des paysages vus depuis le</u> <u>site</u> : L'Auverne, le lac et le Mont Liausson, par Jean François Dumont.

N.D. de Clans: l'histoire et le paysage religieux de la chapelle, le regard de l'artiste (J.P. Courdier et Delphine Chomel) musique et exposition photos dans la chapelle.

La « Nature » du plateau de l'Auverne

Philippe Martin

Du haut de ce causse volcanique et de ses cendres fertiles, où reste piégée l'eau lentement restituée, six millénaires de polyculture et d'élevage méditerranéens (un travail humain considérable), ont forgé des paysages arides forts d'une biodiversité singulière, riche de milliers d'espèces.

Ainsi, un cortège de centaines d'espèces de plantes, adaptées à la pleine lumière, alimente des milliers d'espèces animales, presque toutes franchement méditerranéennes. L'architecte lodévois Jean-Pol Nicole a restauré ici de nombreuses cabanes de pierre sèche, majestueux monuments ruraux identitaires. Dans les années soixante, les forestiers voulaient couvrir de résineux les affleurements de ruffe, un contresens paysager! En 1998, un projet de golf aberrant a failli ruiner définitivement tout espoir de classement du site. Aujourd'hui, seule une gestion forte de l'ombre et de la broussaille est à même de restituer les paysages et leurs richesses biologiques d'origine.



groupe Zéphir

Les paysages et les nuisances sonores et lumineuses

<u>Hameau des Vailhés</u>: Clôture, par Joëlle Goudal, Maire de Celles, paysage musical proposé par le groupe « Voy'elles », (photo ci-dessous) musiques du monde, un autre regard sur nos paysages.



Conclusion des journées, dégustation des odeurs, des saveurs de ce paysage et autres produits.

Fin de la balade vers 17h30, chacun rejoint le parking à son rythme. (10 minutes)

La balade ne présente pas de difficulté particulière, de bonnes chaussures suffisent, quelques passages nécessitant un peu de précautions. Longueur totale : environ 3 km.

Pour les personnes rencontrant des difficultés à la marche, après l'accueil au parking du camping, possibilité d'obtenir l'autorisation de se garer à N.D. de Clans et au hameau des Vailhés pour la clôture.

Autour des journées du patrimoine Quelques informations

Projet « PRAda », projet de recherche sur le territoire du Salagou : fin 2022-fin 2025.

« Quelles relations éco-systémiques pour comprendre et faciliter l'adaptation au changement climatique ? »

Une hypothèse : les paysages qui sont au cœur d'une dynamique propre au Salagou, sont le produit d'un assemblage dont sa vulnérabilité et sa complexité sont à définir et qui engagent plusieurs éléments rattachés à des espaces et des temporalités différents : ça concerne les habitants, les agriculteurs, les commerçants , les actifs en général, les touristes, les élus...

Piloté par F. Bousquet du CIRAD de Montpellier et T .Hertz du Stockholm Resilience Center (Suède), cette étude ambitieuse intéresse le MAS des Terres Rouges qui s'est mis à disposition pour compléter ses travaux et développer ses partenariats pendant plusieurs années.

Trois intercommunalités s'allient pour soigner leur paysage

La vallée de l'Hérault, Le Grand Pic Saint Loup, les Cévennes Gangeoises et Suménoises ont initié un « Plan de paysage plaine, causse et gorges de l'Hérault » qui s'étend sur 28 communes. Il a pour ambition de protéger et valoriser les paysages.

Ce plan prévoit onze actions prioritaires à mettre en œuvre dans les six prochaines années. Exemples : intégration paysagère des zones d'activités économiques, entrées de bourg, ronds-points, ouverture de points de vue paysager le long des routes, enfouissement des lignes électriques, ... (extrait de Midi Libre du 28-04-2022)

extrait de Midi Libre du 28-04-2022)

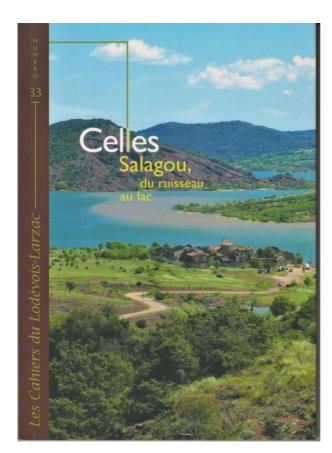
Paysages législatifs

« Le paysage est rentré dans le domaine juridique et institutionnel. »

Sur le site du MAS des Terres Rouges vous trouverez un inventaire de l'essentiel des textes officiels traitant du respect des PAYSAGES.

Un constat étonnant, que ce soit au niveau international, national ou départemental.

Faut il encore légiférer ?



A l'occasion des Journées du Patrimoine, la Communauté des Communes Lodévois et Larzac et le MAS des Terres Rouges ont décidé de la réédition du livre « Celles, Salagou, du ruisseau au lac ».

La mise en vente aura lieu dès le 16 septembre au tarif de 12€.

Lieux de vente :

- Boutique du musée de Lodève,
- Offices de tourisme du Lodévois & Larzac,
- MAS des Terres Rouges. (06 12 37 16 52)

Pour en savoir plus sur la notion de « paysages et patrimoines », le contenu des interventions et des textes complémentaires (sur la législation des paysages, bibliographie, ...) sont à votre disposition sur le site du MAS des Terres Rouges : www.masdesterresrouges.asso.fr.

